

Fiche sanitaire 2024-2025

La fiche sanitaire ci-dessous est à retourner par mail alsh@villedechampagne.fr ou à déposer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- Samedi : de 8h30 à 12h



Documents

[Règlement intérieur 2024-2025](#)

[Dossier sanitaire 2024-2025](#)